

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2006

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT (C.M.P.) - (n° 3178)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 3

présenté par
M. Hamel

ARTICLE 8 SEPTIES

Dans l'alinéa 31 de cet article, substituer aux mots :

« au dernier »,

les mots :

« à l'avant-dernier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.